



DISTRIBUTION
GAZ



Montreuil, le 5 octobre 2017

SCOOP A GRDF : LES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS "EN MARCHE"

AUGMENTATION DU SALAIRE NATIONAL DE BASE (SNB) DES IEG 2017

0% = RIEN (Salariés) = TOUT POUR MOI (Dirigeants)

Pour les agents qui ne bénéficient pas annuellement des avancements aux choix ou de reclassement, c'est le SNB qui permet une revalorisation du salaire de base pour tous.

En 2017, une première depuis 1946, les employeurs de la branche des IEG se sont entendus pour ne rien donner aux agents, face aux difficultés financières des entreprises exprimées par ce même top 10 (bla bla, bla bla...).

Or, cette même année 2017, le pouvoir d'achat des agents à GRDF est d'autant plus mis à mal, par :

✓ La politique rémunération, qui a vu fondre comme neige au soleil les taux de promotions et d'avancements,

✓ La mise en place de la fiscalisation des indemnités de déplacements des agents au 1er juillet 2017, avec un impact sur les cotisations sociales ainsi que la fiscalisation des ménages, que les agents verront apparaître lors de leurs déclarations sur les revenus 2017 pour un impact sur 6 mois sur cette première année. Puis, pour 2018, sur une année complète qui aura très certainement des conséquences irréversibles selon les montants à déclarer qui impacteraient les différentes aides dont les agents pourraient bénéficier encore aujourd'hui (**Sursalaire, CAF, AIL,...**).

Et bien "OUI" la politique rémunération est effectivement "EN MARCHE ARRIERE" pour les agents de GRDF"

MONTANT DES 10 PLUS HAUTES REMUNERATIONS A GRDF ENTRE 2015 ET 2016 : MULTIPLIE PAR 2 !

(Soit environ de 1,7 M€ à 3,5 M€) Excusez du peu...

Vous avez bien lu

Juste après avoir vu leurs rémunérations "exploser", les Dirigeants de GRDF ont eu l'indécente posture de refuser, même si insignifiante soit-elle, l'augmentation du SNB pour 2017.

La direction récupère d'une main ce qu'elle avait péniblement donné de l'autre : "prime EOAI (fin des UCF) ! 300 euros de compléments d'intéressement (merci aux actionnaires), 1 000 ADP dans le cadre du dossier EOAI. Tout cela après être passée à la caisse (c'est normal : c'est dur de refuser des augmentations...).



La Direction, interpellée en CCE le 14 septembre 2017, n'a pas contesté ces chiffres puisqu'elle n'a même pas voulu y répondre : "vous ne saurez rien de plus !"

Le 2 octobre 2017, face au comportement du DRHT, nous prévenons la Direction que nous allons communiquer sur cette question (vous savez... la loyauté, la charte éthique ...).

LA FNME-CGT prend, quant à elle, ses responsabilités et vous en informe... Nul doute que la direction de GRDF, si courageuse en CCE, ne manquera pas d'apporter à cette information, les réponses qui s'imposent.

Et bien "OUI", la politique de rémunération est effectivement "EN MARCHE AVANT" pour les Dirigeants de GRDF.





Mardi 3 octobre 2017 : PANIQUE A LA DIRECTION DE GRDF !

Le Directeur de la DRH-T de GRDF, en personne, et accessoirement à la présidence du CCE (faisant partie quand même des 10 nominés) ayant connaissance de la démarche d'information de la FNME-CGT aux salariés, se fend d'un mail afin de nous rappeler que ces données sont confidentielles (et non communicables en l'espèce), qu'il y a une erreur sur le montant de 2015, qui serait en fait **de 2,8 M€**, soit seulement une augmentation **de 25 %** : il y aurait des versements différés, primes départs en retraite, "qu'il regrette cette erreur".

Donc cela fait deux ans que le bilan social est faux et plusieurs années que les 10 premières rémunérations augmentent.

Pour rappel : 1.9 M€ en 2013, 2.2 M€ en 2014, 2.5 M€ en 2015 (soit 13 % d'augmentation déjà !) et 3.5 M€ en 2016 donc un quasi doublement en l'espace de 3 ans. Pas mal quand même !

Bref : Que des réponses aux questions posées en CCE et auxquelles il n'a pas voulu répondre. Pas très loyal, pas très charte éthique comme comportement vis-à-vis des agents et de leurs représentants.

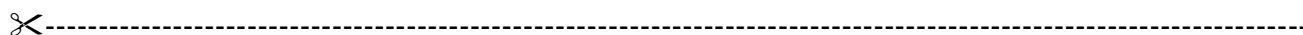


**LES SALARIES PAIENT ENCORE
POUR SUBVENIR AUX ENVIES DES
DIRIGEANTS !
ETRANGE ? NON !**

Pour la FNME-CGT, la régression sociale ne se négocie pas.

Elle se combat sans concessions !

La FNME-CGT appelle les agents actifs et inactifs à faire de la journée du 10 octobre 2017 une étape supplémentaire de mobilisation, de déploiement, d'action et de lutte pour un code du travail digne du 21ème siècle, pour la compensation par les employeurs de l'augmentation de 1,7% de la CSG et pour de réelles augmentations des salaires et des pensions.



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

- Je souhaite prendre contact avec le syndicat
- Je souhaite participer à une rencontre avec le syndicat pour mieux connaître la CGT
- Je demande mon adhésion à la CGT

NOM : Prénom :

Adresse : Ville

Unité : Tél :

Courriel : **SIGNATURE :**

A retourner à : **FNME-CGT**
263 rue de Paris – 93516 MONTREUIL Cedex

